



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire siège en séance ordinaire ce 2 novembre 2020, à 18 h 30, par voie visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Martine Couture, directrice générale et Cathy Bergeron, directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

ÉTUDE :

- 7. SERVICE D'URBANISME**
 - a. PIIA route 273 – 360, route 273
 - b. PIIA projet intégré – 10 à 16, rue du Geai-Bleu
 - c. Demande de modification réglementaire pour les zones 194I et 195 I
- 8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - a. ...
- 9. SERVICE DES INCENDIES**
 - a. ...
- 10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Modification d'un nom de rue
- 11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**
 - a. ...
- 12. ADMINISTRATION**
 - a. Adoption du Règlement no 890-2020 modifiant le Règlement 848-2018
 - b. Formation d'un comité AD HOC pour amorcer la réflexion sur l'avenir de l'Église de Saint-Apollinaire et sa transformation
 - c. Cession du lot 3 383 140 – rang Bois-de-l'Ail
 - d. Appui au CPE Jolibois
 - e. Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021



13. AGENDA POLITIQUE

- a. Réception des déclarations des intérêts pécuniaires des élu(e)s
- b. Nomination du maire suppléant

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18342-11-2020
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18343-11-2020
point no 6

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Octobre	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.24 \$
Cathy Bergeron	5 491.39 \$
Martin Miller	4 054.28 \$
Renault Lepage	5 983.48 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Jean-Michel Blouin	3 324.16 \$
Membres du conseil et cadres :	42 119.95 \$
Employés de voirie et bureau :	53 922.54 \$
Service de sécurité incendie :	11 819.35 \$
Bibliothèque et brigadiers :	10 605.38 \$
Personnel de la SAAQ :	7 790.88 \$
Employés centre Multifonctionnel :	4 611.59 \$
Total des salaires bruts payés pour octobre 2020 :	130 869.69 \$



Comptes payés - Octobre		
OMH du Sud de Lotbinière	Supplément au loyer (OMH et corp. des aînés)	12 270.00 \$
Ministre du Revenu	Saisie de salaire	43.39 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	400.00 \$
Construction PL Morency inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Sandra Boucher	Remboursement demande CPTAQ	150.00 \$
Adrien Bélanger	Remboursement de taxes	44.37 \$
Jean-François Drouin Jalbert	Remboursement de taxes	1 479.80 \$
Postes Canada	Envoie pour la CVA	617.69 \$
Wolters Kluwer Québec ltée	Renouvellement du Code municipal	731.85 \$
CSD - service de la comptabilité	Cotisation syndicale octobre	812.89 \$
SAGE	Assurances collectives	8 945.74 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	18 713.37 \$
Groupe Négotel	Téléphones	1 026.88 \$
Hydro-Québec	Électricité	21 723.73 \$
Vidéotron	Cellulaires	1 024.90 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	14 247.18 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	13 588.61 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	110.87 \$
CARRA	Cotisation octobre	1 781.68 \$
Produits Suncor	Essence	3 310.86 \$
Vidéotron	Centre Multifonctionnel	58.04 \$
Énergir	Chauffage caserne	24.39 \$
Groupe Négotel	Téléphones	1 026.92 \$
Total des comptes payés pour le mois d'octobre 2020 :		102 333.16 \$

Comptes à payer - Octobre		
Alimentation Beauchesne	Nourriture intervention Récupération Delisle	94.25 \$
Antoine Allard	Remboursement loisirs	78.00 \$
Ass. des chefs en sécurité incendie	Formation pour Cathy Bergeron	464.50 \$
Astus inc.	Frais pour GPS	396.66 \$
Atelier Genytech	Inspection de véhicules	2 224.38 \$
Autobus Auger inc.	Transports pour activités camp de jour	574.88 \$
Avensys Solutions inc.	Échantionneur portatif	4 777.21 \$
Banlieue Ford inc.	Peinture de retouche pour camion F-150	20.55 \$
Stéphane Beaudoin	Transport de niveleuse	2 750.78 \$
Béton Laurier inc.	Terre pour skatepark	1 386.60 \$
Bionest Technologies inc.	Visite entretien UV	289.74 \$
Jean-Michel Blouin	Remb. concours d'halloween	56.62 \$
Bonair SD	Entretien climatisation	307.56 \$
Manon Bouchard	Remb. frais de déplacement pour formation	44.82 \$
Boucher Lortie	Entretien des aérothermes au gaz	208.39 \$
Boulet Dépôt inc.	Palettes de tourbe à gazon pour skatepark	1 140.32 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Écrous réseau aqueduc	53.02 \$
Brassard Buro inc.	Fourniture de bureau	345.41 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Pièce pour tracteur	4.30 \$
Canac	Raccord réseau aqueduc	101.01 \$
Carquest Laurier-Station	Réparation et pièces pour patinoire	192.01 \$
Sébastien Cayer	Remboursement loisirs	141.00 \$
Julie-Ann Charest	Mosaïque, encadrement et remb. frais déplacement	416.99 \$
Citron Hygiène LP	Service de gestion parasitaire au centre Multi.	1 618.91 \$
Clôture G. P. inc.	Clôture pour parc à chiens et grillage pour patinoire	3 986.76 \$
Les commerçants de la Chaudière	Transport pour pompiers	70.76 \$
CRS Conciergerie Rive-Sud	Ménage hôtel de ville et place Francoeur	4 156.35 \$
Cordonnerie Touche-à-Tout	Réparation pour réseau aqueduc	5.75 \$
CWA	Remplacement sonde de niveau - poste de pompage	2 398.09 \$
Daikin Applied Canada inc.	Entretien et changement filtre machine toit et réparation humidificateur	5 891.76 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Délivro	Frais de livraison	138.26 \$
Deschenes & fils ltée	Pièces pour réseau d'aqueduc	62.39 \$
Distribution Nord-Ouest	Led pour L'Entraide	941.65 \$
Dubé Gagnon inc.	Bouteilles d'eau	29.90 \$
École nationale des pompiers	Examens théoriques	1 116.85 \$
EIRS Alarme	3 mois de réception des alarmes et surveillance	110.39 \$
Entreprise Form-Éval inc.	Livrets pour ronde de sécurité	116.93 \$
Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de gazon	3 862.91 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Réparation et pavage Bois de l'Ail et Gaspé, asphalte	14 956.19 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien saisonnier	4 176.47 \$
Envir'eau-puits inc.	Services profes. reliés aux travaux puits 07-2014	4 915.53 \$
Équipro	Location brouette motorisé pour skatepark	666.05 \$
Éthier Avocats	Services professionnels pour récupération TVQ	581.86 \$
Eurofins Environnement	Analyse d'eaux usées	41.39 \$
Exca-Vac Construction	Excavation des boîtes de vannes et de service au réseau aqueduc	2 285.13 \$
Excavation MGM 2015 inc.	Heures de machinerie (Sentier route 273 et Émeraudes)	2 443.67 \$
Catherine Fay	Remboursement loisirs	78.00 \$
Fédération qué. des municipalités	Formation en ligne pour l'inspecteur en bâtiment	96.29 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Transport de 10 roues	3 242.31 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	195.00 \$
Gaston St-Pierre et associés	Honoraires profes. en urbanisme et plan aménagement ensemble	1 612.54 \$
GDX	Agrafes pour photocopieur	436.80 \$
Génératrice Drummond	Appel de service et réparation génératrice du centre Multi.	2 304.67 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour la bibliothèque	815.85 \$
Groupe Ferti	Fertilisation automne	56.05 \$
Gym-Tech	Réparation vélo de spinning	248.35 \$
Isabelle Hallé	Remboursement loisirs	141.00 \$
Hydro-Québec	Intervention éclairage public	505.89 \$
Installation René Mailloux	Réparation du système de son et achat de 2 caisses de son	2 517.83 \$
Javel Bois-Francs inc.	Hypochlorite pour traitement eau potable	981.89 \$
Jim Construction inc.	Réfection de la salle communautaire	106 938.83 \$
L. Delisle 2014 inc.	Pelle pour puits 11-12-2019	1 233.11 \$
Lab-Eau-Sol-Environnement inc.	Dégraisseur	910.33 \$
Marie-Ève Laganière	Remboursement loisirs	141.00 \$
Dany Lamontagne	Remb. divers achats	305.36 \$
Laurent Lamontagne	Remplacement d'une brigadière	127.68 \$
Stéphanie Lapointe	Remboursement loisirs	78.00 \$
Laurentide Re-Sources inc.	Dépôt produits organiques	14.61 \$
Lawson Products inc.	Signalisation	601.68 \$
Valérie Leclerc	Remboursement loisirs	78.00 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	4 026.54 \$
Lumisolution inc.	Led pour stationnement de l'Hôtel de Ville	476.00 \$
Marché Veilleux	Lait et serviettes humides	26.16 \$
Médias Transcontinental	Puli-Sac : Apollinairois et concours halloween	441.78 \$
Messer Lévis	Produits chimiques	923.21 \$
Martin Miller	Remb. achat d'outils	68.92 \$
Ministre des Finances	2 ^e versement sécurité publiques	475 185.00 \$
MonBuro.ca	Caisses de papier	966.35 \$
M.R.C. de Lotbinière	Quote-part - novembre	65 173.00 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part - novembre	10 409.76 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide incendie et location terrain de balle	4 767.04 \$
Nordik Sports	Pompe et entretien d'équipement	783.37 \$
Normand Côté, entrep. Électricien	Divers travaux d'électricité	593.23 \$
Notarié inc.	Services professionnels rendu (dossiers des puits)	6 696.00 \$
Novicom Technologies inc.	Licence anti-virus	1 381.13 \$
Orizon Mobile	Clip de ceinture pour téléavertisseurs	66.51 \$
Patriarche	Isolation de la toiture de la salle communautaire	646.74 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Services professionnels	1 123.31 \$



Pause-Café Soleil	Café	179.16 \$
Paysagiste 2000 inc.	Niveleuse avec opérateur	158.67 \$
Peinture Lignes Plus enr.	Peindre traverses de piétons	287.44 \$
Pièces d'auto Alain Côté	Pompe de transfert	185.34 \$
Pitney Bowes Canada	Cartouche d'encre pour timbreuse et location	806.56 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	1 046.20 \$
Danielle Poulin	Surveillance examens	72.00 \$
Produits Capital	Équip. de désinfection, mousse et gel désinfectant	2 147.32 \$
PG Solutions	Formation loi 48	143.72 \$
Proludik inc.	Dépôt location de jeux gonflables - Fête des Neiges	1 090.00 \$
Purolator inc.	Livraison pour la SAAQ	9.25 \$
Québec Linge	Location tapis	6.71 \$
Réal Huot inc.	Pièces et accessoires	2 938.50 \$
Récupération Delisle inc.	Charge site d'enfouissement pour sentier 273	2 069.43 \$
Régie intermunicipale	Quote-part novembre	21 198.84 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	Cartes d'abonnés	275.60 \$
Stéphanie Rousseau	Remboursement loisirs	78.00 \$
Services incen-tech inc.	Réparation camion 222 et vérification pompe portative	354.99 \$
Servi-pompe S.P. inc.	Nettoyer et inspecter fournaise du garage municipal	304.68 \$
Sintra inc.	Matériel pour voirie et skatepark	12 467.30 \$
SNC-Lavalin inc.	Services rendus intersection route 273 et Principale	1 353.84 \$
Stanley Black & Decker	Équipement garage	348.34 \$
Stantec Experts-conseils Itée	Augmentation capacité de traitement de l'eau potable	3 348.65 \$
Mariko Suess	Remboursement loisirs	141.00 \$
Talbot Équipement Itée	Aspirateur à feuilles	454.15 \$
Therrien Couture Jolicoeur senc	Honoraires	2 526.59 \$
Tessier Récréo-Parc inc.	Conception pumptrack et skatepark	87 158.27 \$
Gérald Trottier	Remb. achat de bottes de travail	274.75 \$
Velosolutions Canada	Construction d'un chemin d'accès asphalté pour pumptrack	3 909.15 \$
WSP Canada inc.	Dossier rivière Aulneuse et formation GPS	4 880.69 \$
Würth Canada	Gants, signalisation et voirie	583.09 \$
Total des comptes à payer pour le mois d'octobre 2020 :		918 856.30 \$

18344-11-2020
point no 7a

PIIA ROUTE 273 – 360, ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-660 pour la propriété située au 360, route 273;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait la demande pour modifier les portes de garage en façade du bâtiment principal par l'ajout de verre panoramique;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2020-660 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité



18345-11-2020
point no 7b

PIIA PROJET INTÉGRÉ – 10 À 16, RUE DU GEAI-BLEU

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis numéro 2020-659, 2020-661, 2020-662 et 2020-663 pour la propriété située au 10 à 16, rue du Geai-Bleu;

ATTENDU QUE le demandeur désire faire un projet intégré comprenant deux habitations unifamiliales jumelées sur la propriété;

ATTENDU QUE les plans de construction ainsi que le plan d'implantation et aménagement du terrain ont été déposés à la Municipalité;

ATTENDU QUE le demandeur désire avoir le choix de construire deux habitations unifamiliales jumelées d'un étage ou une habitation unifamiliale jumelée d'un étage et une habitation unifamiliale jumelée de deux étages;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation favorable au projet intégré;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le projet intégré soit autorisé conditionnellement à ce que les deux immeubles s'agencent au niveau des matériaux de revêtements extérieurs et qu'ils aient le même nombre d'étage.

Adopté à l'unanimité

18346-11-2020
point no 7c

DEMANDE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE POUR LES ZONES 194I ET 195I

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification au Règlement de zonage affectant les lots 4 802 995, 4 802 996, 5 524 498 à 5 524 500, du cadastre du Québec, pour les zones 194I et 195I, sur la rue Industrielle;

ATTENDU QUE la demande consiste à modifier le Règlement de zonage numéro 590-2007 afin d'autoriser la classe d'usage C-3 (véhicules motorisés) ainsi que la classe d'usage C-12 (commerce particulier) pour couvrir les activités du demandeur, soit la vente et l'entreposage de véhicules usagés et accidentés;

ATTENDU QUE cette demande engendre également un changement au niveau du type d'entreposage pour permettre les véhicules qui ne sont pas en état de rouler dans la cours avant de la propriété;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme ne recommande pas au conseil municipal d'accepter cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De refuser la demande de modification au Règlement de zonage affectant les lots 4 802 995, 4 802 996, 5 524 498, 5 524 499 et 5 524 500, du cadastre du Québec, pour les zones 194I et 195I, sur la rue Industrielle, pour les motifs suivants :

- Saint-Apollinaire est la porte d'entrée de la MRC de Lotbinière, les usages avec peu ou sans impact visuel à partir de l'autoroute Jean-Lesage sont privilégiés dans la réglementation d'urbanisme;
- Pour une telle superficie de terrain, le conseil privilégie plusieurs industries et commerces qui généreront plus de services à la population locale et plus d'emplois.

De transmettre une copie de la présente résolution au demandeur.

Adopté à l'unanimité



18347-11-2020
point no 10a

MODIFICATION D'UN NOM DE RUE

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c.c-47.1) permet aux municipalités d'attribuer des noms à des voies de circulation;

ATTENDU QUE la Municipalité a nommé la rue du Diamant par la résolution 16604-07-2015;

ATTENDU QUE le plan d'aménagement d'ensemble a été modifié en août 2019 et que la rue du Diamant sera finalement la continuité de la rue du Grenat qui est officialisée depuis le 1^{er} mai 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De remplacer la rue du Diamant identifiée par le lot 5 711 368 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, par la rue du Grenat.

Adopté à l'unanimité.

18348-11-2020
point no 12a

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 890-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 848-2018

ATTENDU QUE le Règlement no 848-2018 sur la gestion contractuelle et délégation de pouvoir doit être modifié en ce qui a trait au seuil maximum autorisé;

ATTENDU QUE lors de l'adoption du Règlement no 848-2018, la Municipalité a inscrit le montant de 101 100 \$ comme seuil maximal et que ce montant doit être supprimé afin d'éviter de devoir modifier de nouveau le règlement dans le futur;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 5 octobre 2020, par Julie Rousseau, conseillère no 4 et qu'une présentation du règlement a été faite lors de cette même séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 890-2020 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

18349-11-2020
point no 12b

FORMATION D'UN COMITÉ AD HOC POUR AMORCER LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE DE SAINT-APOLLINAIRE ET SA TRANSFORMATION

ATTENDU QUE la Municipalité est partenaire et souhaite jouer un rôle de facilitateur dans le projet de requalification de l'église de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'il est souhaitable qu'un comité ad hoc, regroupant des gens aux intérêts diversifiés et soucieux du bien commun, soit mis en place pour réaliser cette réflexion en lien avec la population;

ATTENDU QUE le mandat du comité de réflexion est d'étudier, d'analyser et de chiffrer les différentes solutions envisageables quant à l'avenir du bâtiment, de son parvis et de son espace vert, puis de partager le fruit de son travail à la population par une consultation citoyenne, à l'assemblée de fabrique de la paroisse, à son comité de consultation et d'orientation locale (CCOL), ainsi qu'au conseil municipal;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que Bernard Ouellet, maire et Jonathan Moreau, conseiller municipal, soient mandatés en tant que représentants du conseil municipal au sein du comité ad hoc, composé des personnes suivantes :

- Jonathan Bernard, Président du 127^e groupe Scout AGAPOGIL
- Monique Carrière, Présidente de l'Assemblée de Fabrique de Sainte-Élizabeth-de-Lotbinière
- Caroline Daigle, copropriétaire de la Boîte à crème
- Solange Fortier, Présidente du cercle de Fermières
- Karine Lepage, CCOL
- François Martineau, Président du CCOL
- Lucie O'Neil, CCOL
- Roger Pomerleau, Chevaliers de Colomb
- Marie-France St-Laurent, conseillère en développement culturel, MRC de Lotbinière.

Que Cathy Bergeron, directrice générale adjointe, soit mandatée pour participer à ces rencontres et fasse rapport au conseil municipal de l'état d'avancement du comité ad hoc après chaque rencontre.

Adopté à l'unanimité.

18350-11-2020
point no 12c

CESSION DU LOT 3 383 140 - RANG BOIS DE L'AIL

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à la réfection du rang Bois-de-l'Ail en 1996 et que les propriétaires avaient accepté de céder des parcelles de terrains;

ATTENDU QUE certaines transactions n'ont pas été effectuées chez le notaire et qu'il y a eu réforme cadastrale du territoire de Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De confirmer que le lot 3 383 140 du cadastre du Québec n'est plus du domaine public de la Municipalité de Saint-Apollinaire et de le céder à titre purement gratuit à *Entreprise Claude et Carol Leclerc SENC*.

Le conseil autorise le Maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à cette cession.

Les frais de notaire seront assumés par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

18351-11-2020
point no 12d

APPUI AU CPE JOLIBOIS

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé que 3500 places en garderie non subventionnées seront converties en places subventionnées;

ATTENDU QUE le Centre de la petite enfance Jolibois souhaite déposer un nouveau projet afin de construire une nouvelle installation de 78 places subventionnées;

ATTENDU QU'il y a une forte demande à Saint-Apollinaire pour des places en garderie;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite contribuer à l'objectif de réussite du développement de nouvelles places pour les parents dans un milieu de garde éducatif de qualité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :



De maintenir l'appui au CPE Jolibois en offrant un terrain d'une superficie approximative de 18 000 pi² d'une valeur approximative de 162 000 \$.

Cette offre est conditionnelle à l'acceptation du projet soumis par le ministère de la Famille.

Le CPE assumera les frais de branchement aux services municipaux ainsi que tous les coûts excédentaires du projet.

Adopté à l'unanimité.

18352-11-2020
point no 12e

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2020-2021

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser Martine Couture, directrice générale, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021.

De confirmer que Julie Rousseau est l'élue responsable des questions familiales.

Adopté à l'unanimité.

18353-11-2020
point no 13a

RÉCEPTION DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLU(E)S

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires afin de pouvoir siéger en toute légalité lors des séances du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De recevoir les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élu(e)s municipaux.

Adopté à l'unanimité.

18354-11-2020
point no 13b

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE tous les 6 mois, un maire suppléant doit être nommé;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité



De nommer Alexandre D'Amour, conseiller no 6, comme maire suppléant, pour une période de 6 mois, à compter de ce jour.

Que monsieur D'Amour soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout acte notarié ou document requis, incluant les transactions bancaires, en remplacement de M. Bernard Ouellet, lorsque celui-ci est absent et que telle signature est requise durant cette période.

Que le maire suppléant, Alexandre D'Amour, soit nommé pour siéger à la table de la MRC en l'absence du maire et qu'il agira comme substitut.

Adopté à l'unanimité.

18355-11-2020
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 2 novembre 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18356-11-2020
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 2 novembre 2020 à 18 h 52.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 7 DÉCEMBRE 2020